

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES AFFAIRES SCOLAIRES
LINS DORF – BETTLACH - FISLIS
Siège : MAIRIE DE LINS DORF
SECRETARIAT : MAIRIE DE 68480 LINS DORF Haut-Rhin
7 rue de la Paix
☎ 03.89.40.70.13
☎ 03.89.89.16.24
Mail : mairie@linsdorf.fr



*A lire
attentivement !*

INFORMATIONS AUX PARENTS D'ELEVES
DU RPI DE
Linsdorf – Bettlach - Fislis

ECOLE

RENTREE DES CLASSES

Le RPI fonctionnera en semaine de quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

HORAIRE DES COURS

Horaires de classes du matin			
Linsdorf	8h45	11h40	Soit 2h55
Fislis	8h50	11h45	

Horaires de classes de l'après-midi			
Linsdorf	13h25	16h30	Soit 3h05
Fislis	13h30	16h35	

L'accueil dans la cour, par l'enseignant(e) de surveillance, a lieu 10 mn avant le début des cours.


Pour des raisons de sécurité, l'accès à la cour de l'école est strictement interdit en dehors des heures scolaires.

Plan Vigipirate : la cour de l'école sera fermée à clé.

A Linsdorf, il est interdit de faire passer un enfant par-dessus le grillage quand le portail est fermé à clé. Une sonnette se trouve à côté du portail pour avertir les enseignantes.

LIEU DES CLASSES

CLASSES	VILLAGE	CLASSE	PROFESSEURS
Elémentaire	Fislis	CM1-CM2 28 élèves	Mme Sandrine PFLIMLIN - directrice Mme Anastasia SAMPAIX (jeudi-vendredi)
Elémentaire	Fislis	CP-CE1-CE2 22 élèves	Mme Sarah MEISTER
Maternelle	Linsdorf	1 classe 19 élèves	Mme Anouk ZIPPER (jeudi et vendredi) Mme Anastasia SAMPAIX (lundi et mardi) Mme Brigitte JANULIONIS (ATSEM)

NUMEROS DE TELEPHONE DES ECOLES	
ECOLES	
<i>FISLIS - école élémentaire 1 rue de Bouxwiller</i>	03.89.40.70.32
<i>LINSDORF – école maternelle 7 rue de la Paix</i>	03.89.07.33.05

MES ALERTES

La commune de Linsdorf utilise le service « mesalertes.fr » qui permet à tous les citoyens de recevoir des alertes et des communications personnalisées par SMS et e-mail. Quand la directrice aura besoin de communiquer rapidement avec les parents d'élèves du RPI (absence d'une enseignante, problème de transport...), elle utilisera ce dispositif. Inscrivez-vous rapidement sur le site www.mesalertes.fr pour ne rater aucune information.

VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT	Samedi 23 octobre 2021 Lundi 08 novembre 2021
NOEL	Samedi 18 décembre 2021 Lundi 03 janvier 2022
HIVER	Samedi 05 février 2022 Lundi 21 février 2022
PRINTEMPS	Samedi 09 avril 2022 Lundi 25 avril 2022
PONT DE L'ASCENSION	Mercredi 25 mai 2022 Lundi 30 mai 2022
VACANCES D'ETE	Jeudi 7 juillet 2022

LIEUX DES ARRETS DE BUS

VILLAGE	LIEU DE DEPART
Bettlach	Mairie – Haut village – Bas village
Linsdorf	Ecole
Fislis	Ecole
Linsdorf	Mairie

HORAIRES DES TRANSPORTS

Matin TRANSPORTS			
Départ		Retour	
Bettlach - mairie	8h20	Linsdorf - école	11h40
Bettlach - haut village	8h22	Fislis - école	11h45
Bettlach - bas village	8h27	Linsdorf - mairie	11h50
Linsdorf - école	8h30	Bettlach - mairie	11h55
Fislis - école	8h40	Bettlach - haut village	11h57
Linsdorf - mairie	8h45	Bettlach - bas village	12h00

Après-midi TRANSPORTS			
Départ		Retour	
Bettlach - mairie	13h00	Linsdorf - école	16h30
Bettlach - haut village	13h02	Fislis - école	16h35
Bettlach - bas village	13h05	Linsdorf - mairie	16h40
Linsdorf - école	13h10	Bettlach - mairie	16h45
Fislis - école	13h20	Bettlach - haut village	16h47
Linsdorf - mairie	13h25	Bettlach - bas village	16h50

REGLEMENT ET CONSIGNES DE SECURITE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

RESPECT DES HORAIRES

Il est impératif d'être aux points de rassemblement à l'heure, c'est-à-dire entre 3 et 5 minutes avant l'heure.

SECURITE

SITE DE LINSDORF :

Les parents déposant leur enfant à l'école ne doivent pas utiliser le parking du garage, ni le parking réservé aux enseignantes. Afin que le bus puisse passer correctement il est demandé aux parents de ne se garer que d'un seul côté de la route.

Aucune surveillance n'étant exercée aux arrêts de bus, les élèves restent sous la responsabilité des parents jusqu'à l'arrivée du bus.

SITE DE FISLIS :

Les parents devront attendre la sortie des élèves à l'extérieur de la cour. Merci de ne pas encombrer les différents arrêts de bus matérialisés.

Aucune surveillance n'étant exercée aux arrêts de bus, les élèves restent sous la responsabilité des parents jusqu'à l'arrivée du bus.

NB : Le règlement du transport à signer sera annexé au règlement de l'école qui vous sera distribué à la rentrée en septembre.

DISPOSITIONS GENERALES

Le transport scolaire du regroupement pédagogique de Linsdorf – Bettlach – Fislis est organisé par le Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires de Linsdorf – Bettlach – Fislis (SIAS) dont le siège est en mairie de Linsdorf. Le financement est assuré en moitié par la région Grand Est.

RESPONSABILITE

La responsabilité des enfants est partagée lors des étapes successives du trajet

	Trajet maison - Arrêt scolaire	Dans le car
Elèves maternelle et élémentaire	<i>Les parents</i>	<i>Le transporteur L'organisateur (SIAS)</i>

Les élèves de l'école maternelle seront accompagnés par une personne responsable, suivant les critères des règlements scolaires, qui attendra jusqu'à l'arrivée du bus.

Sauf dérogation permanente, temporaire ou exceptionnelle accordée par la présidente du SIAS sur demande écrite des parents, les élèves montent et descendent à l'arrêt de la commune dans laquelle leurs parents sont domiciliés ou résidents.

Les parents domiciliés au village dont les enfants fréquentent l'école, (qui ne sont donc pas astreints au transport scolaire) et qui souhaitent faire emprunter le bus à leurs enfants pour se rendre régulièrement chez une gardienne à la sortie des classes feront une demande écrite d'autorisation au SIAS dès la rentrée scolaire. Si cette demande est accordée par la présidente du SIAS, l'enseignant mettra systématiquement au bus tout enfant bénéficiaire de cette mesure lorsque personne n'est venu le chercher à l'école.

Une fiche de renseignement à compléter sera distribuée à la rentrée scolaire à tous les parents dont les enfants prendront le bus.

SURVEILLANCE DANS LE BUS

Les élèves sont surveillés par une ATSEM accompagnatrice.

SORTIE DES ELEVES

Les élèves de l'école élémentaire doivent retourner chez eux dès leur dépose par le bus. Les élèves de l'école maternelle seront remis par l'agent chargé de la surveillance à la personne responsable désignée. Il appartiendra aux familles de veiller à ce que les enfants soient attendus sans retard à l'arrêt de bus. Une exclusion du transport scolaire sera prononcée par la SIAS en cas de trois retards répétés.

CODE DE BONNE CONDUITE ET SANCTIONS

Tout comportement dangereux et irrévérencieux fera l'objet d'une remontrance écrite de la part de l'ATSEM chargée de la surveillance qui isolera si besoin l'élève de ses camarades pour la durée du trajet. En cas de récidive les parents seront avertis par lettre ou convocation de la présidente du SIAS. Si le comportement de l'élève ne s'améliore pas, après 2 avertissements aux parents, une exclusion du transport scolaire sera prononcée par le SIAS pour une durée d'un jour à une semaine suivant la gravité des faits. Les comportements dangereux et répétés seront sanctionnés d'une exclusion définitive pour l'année scolaire en cours.

Les exclusions seront signifiées aux familles par lettre recommandée avec accusé de réception.

PERISCOLAIRE

Pour inscrire ou désinscrire votre enfant du périscolaire, merci de prendre contact directement avec l'accueil de loisir de Fislis :

Directrice : Mme KLAPCZYNSKI Luciane

Courriel : fislis.peri@cc-sundgau.fr

